

Projet

Cette section propose un enseignement de la composition musicale et de son interprétation à l'aide des concepts et des techniques électroacoustiques. En outre, elle offre une information sur les courants de la recherche qui se développent dans le monde musical contemporain et particulièrement depuis 50 ans grâce aux travaux de Pierre Schaeffer et de nombreux compositeurs et chercheurs.

La matière prend appui d'une part sur l'expérience musicale et scientifique liées à la maîtrise progressive des techniques du son et d'autre part sur les publications de recherche et le répertoire important d'oeuvres électroacoustiques depuis 1948.

L'étudiant y apprend à écouter différemment le son et la musique : au-delà des catégories quelque peu limitatives de la musique traditionnelle, il apprend à considérer le son et la musique selon des modèles plus universels et à décrire les sons de manière approfondie.

Il développe sa connaissance des musiques électroacoustiques par l'écoute de musiques du répertoire et l'étude de l'histoire des musiques et des technologies électroacoustiques.

Enfin, l'apprenant développe ses compétences de créateur en étudiant d'un côté les techniques d'écriture et de composition proprement dites et en apprenant en parallèle l'utilisation

approfondie des outils requis pour la création de sons par captation ou synthèse, leur transformation et leur organisation.

La section de Musique Electroacoustique du Conservatoire Royal de Mons est la seule section supérieure dédiée intégralement à l'enseignement des **musiques électroacoustiques** et du **sound design** en Communauté Française de Belgique.

Organisation des études

Le programme est organisé par la Communauté Française de Belgique conformément à la structuration européenne des études supérieures et mène donc à un diplôme de master (5 ans) ou de doctorat (3 ans supplémentaires).

Un diplôme complémentaire de CAPAES (agrégation) sera également bientôt accessible pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement.

Le master et le doctorat¹ sont directement accessibles aux étudiants ayant déjà entamé des études de composition électroacoustique ou similaires moyennant équivalence de diplôme.

L'accès aux études est lié à la réussite d'un examen d'entrée (organisé début septembre 2005) destiné à évaluer la qualité d'écoute et la culture musicale. Des connaissances en solfège ne sont pas nécessaires.

Structure du cursus

Les deux premières années de baccalauréat présentent un programme commun pour l'ensemble des étudiants. Durant cette période, l'étudiant travaille ses capacités d'écoute, développe sa connaissance du son et du répertoire, de même qu'il apprend les techniques de composition et les techniques de studio.

Ce travail s'effectue au travers des cours suivants : *techniques d'écriture, analyse perceptive, acoustique, solfège de l'objet sonore et perception, techniques de synthèse, techniques de prise de son, instrumentation électroacoustique, informatique musicale, histoire de la musique et de la lutherie électroacoustiques. Des cours généraux obligatoires sont également inclus : histoire de la musique (cours général), philosophie, psychologie, etc.*

La troisième année de baccalauréat et les deux années de master orientent les études vers une **spécialisation** : *composition acousmatique (sur support), composition mixte, composition interactive, création sonore (sound design), interprétation spatialisée, interprétation live (live electronics)*.

Le cursus comprend 600 heures de cours par année. Sauf le master 2, qui implique un cursus réduit.

¹ Le doctorat ne sera organisé qu'à partir de 2008-2009.

Lieux et outils

Les cours techniques sont dispensés à Mons (Carré des Arts) dans des studios récemment installés :

- Studio stéréo : enceintes FAR AV-2, Macintosh G5 avec station Pro Tools LE, logiciels divers (Kontakt, Reaktor, Max/MSP, GRM Tools, Waves, etc.), surface de commande, clavier MIDI, etc.
- Studio multiphonique : enceintes FAR OB-S 100, ordinateur Macintosh G5 avec station Pro Tools TDM, logiciels divers (Kontakt, Reaktor, Max/MSP, GRM Tools, Waves, etc.), surface de commande étendue, clavier MIDI, etc.

Les cours d'analyse perceptive, d'acoustique, de techniques d'écriture et de composition ont lieu dans les studios de Musiques & Recherches (Ohain, à proximité de Bruxelles).

Les cours généraux sont donnés à Mons (rue de Nimy).

Equipe enseignante

Les formateurs des cours spécialisés sont pour la plupart pleinement engagés dans la pratique des musiques électroacoustiques.

Les cours spécifiques à la section sont pour l'essentiel assurés par :

- **Annette Vande Gorne :**
Compositrice, fondatrice de la section au CRM et de l'association Musiques & Recherches, organisatrice du festival « L'Espace du Son » à Bruxelles
- **Roald Baudoux :**
Compositeur, journaliste, spécialisé dans l'enseignement des techniques électroacoustiques
- **Ingrid Drese :**
Compositrice, professeur de piano
- **Philippe Mion :**
Compositeur de musique électroacoustique et instrumentale, formateur CFMI en France
- **Erez Lichtfeld :**
Pianiste
- **Jan Mathys :**
Acousticien, fondateur de Mathys Acoustical Adviser

Renseignements

- Sur le contenu des formations :

<http://www.musiques-recherches.be> (section enseignement).

- Concernant l'examen d'entrée et les modalités d'inscription :

Conservatoire Royal de Mons
Rue de Nimy, 7
B-7000 Mons
065/34.73.77

<http://www.conservatoire-mons.be>

Conservatoire Royal de Mons

Ecole supérieure des Arts



Section de musique électroacoustique

« écouter différemment »

*La section de musique
électroacoustique offre un
enseignement de niveau supérieur
et de réputation internationale
formant des compositeurs et des
créateurs sonores.*

